



2017

BULLETIN MUNICIPAL VUILLECIN



L.I

Numéro : 26

30/06/2017

Le mot du Maire



A la lecture de ce 26^{ème} bulletin municipal, les esprits chagrins diront qu'il ne se passe rien de nouveau à Vuillecin. D'autres, dont je fais partie rétorqueront au contraire que le nombre et la diversité des activités font de notre village, une commune dynamique.

Le compte-rendu d'activité des associations du village nous donne une idée de ce qui est possible de faire. L'art, l'éducation, la culture, le sport, l'environnement, les loisirs, etc... sont possibles dans notre village de 650 habitants.

Au niveau communal, nous continuerons cette année à moderniser l'éclairage public. Après le quartier du Levant, les rues : *Vieux Chalet*, *Champ au Clair* et *Pont Rouge* verront du matériel moins énergivore remplacer l'actuel.

Annoncé et lancé en 2016, en partenariat avec la commune de Dommartin, l'aménagement d'un accueil périscolaire au premier étage du groupe scolaire est entré dans sa phase de réalisation. Il sera opérationnel pour la rentrée de septembre. Vous aurez la possibilité de le découvrir fin août avant que l'association gestionnaire du périscolaire, l'ADMR, prenne possession des lieux.

En septembre, l'étude du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) entrera dans sa phase active. Des réunions seront organisées, un registre en mairie vous permettra d'émettre vos souhaits. Nous sommes à votre écoute pour vous informer et vous guider.

Le Maire

Dominique JEANNIER

MAIRIE DE VUILLECIN

25300 VUILLECIN

03.81.39.41.13

www.vuillecin.fr

- **Permanences secrétariat** : lundi et mercredi de **14 h à 18 heures** et le vendredi de **9 h à 12 heures**
- **CCGP** : 03.81.39.40.02
- **Astreinte CCGP** : 06.82.57.76.75

QUELQUES CHIFFRES CLES POUR 2017

Le **budget 2017** est un document **PREVISIONNEL**, établi notamment avant que soit connu le montant des marchés pour la réalisation des opérations d'investissement. L'inscription d'une dépense ne signifie pas qu'elle sera réalisée. En matière budgétaire, les prévisions sont toujours envisagées avec prudence. Les dépenses sont surévaluées alors que les recettes sont sous-estimées.

Ainsi, lors de la présentation du **compte administratif** qui concerne les dépenses réalisées et les recettes perçues, il ne peut y avoir que des dépenses minorées et des recettes en augmentation par rapport aux prévisions.

Budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	384 829,00 €	Total des dépenses réelles prévues	900 999,00 €
Total des recettes réelles prévues	400 696,00 €	Total des recettes réelles prévues	1 091 458,00 €

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 31 mars 2017, de maintenir les taux des taxes d'habitation, foncier non bâti et d'augmenter de 2% le taux d'imposition de la taxe foncier bâti. De ce fait, le produit attendu pour l'ensemble des taxes foncières (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) se monte à 132 231 €.

Détail des principales dépenses d'équipement prévues	
Aménagement périscolaire - accessibilité école	519 693,00 €
Enfouissement réseaux secs rue de la Louvière - rue Principale - rue de Traverse	373 249,00 €
Eclairage public maîtrise de l'énergie - SYDED	29 785,00 €
Mur autour de l'église	17 419,00 €
Terrain multisports (barrière + filet)	1 830,00 €
Toilettes sèches maison forestière	360,00 €
Illuminations de Noël	1 860,00 €
Total :	944 196,00 €

Budget Eau

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	60 477,00 €	Total des dépenses réelles prévues	23 586,00 €
Total des recettes réelles prévues	49 839,00 €	Total des recettes réelles prévues	9 600,00 €

Pour l'année 2017, le prix du m3 d'eau s'élève à 0.90 € auquel s'ajoute la part fixe d'un montant de 15 € et 0.29€ de taxe reversée à l'Agence de l'Eau.

Budget Bois

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	49 889,00 €	Total des dépenses réelles prévues	16 918,00 €
Total des recettes réelles prévues	67 500,00 €	Total des recettes réelles prévues	

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2016 - Budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	Montant	
Charges à caractère général		102 270,10 €
Charges de personnel communal		16 482,77 €
Autres charges de gestion courante (<i>contributions CCGP pour secrétariat interco - centre technique interco et RPI, indemnités, subventions</i>)		181 011,56 €
Remboursements intérêts emprunts		15 335,73 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES		315 100,16 €
RECETTES	Montant	
Produits exceptionnels		3 850,97 €
Produits des services		7 658,44 €
Impôts et taxes		278 313,92 €
Dotations et participations		60 767,92 €
Autres produits		65 179,68 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES		415 770,93 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	Montant	
Subventions d'équipement versées		169,29 €

Immobilisations en cours (<i>périscolaire, hangar communal, aménagement voiries rues Dommartin et Fontenelle</i>)	158 856,94 €
Immobilisations corporelles (<i>panneaux signalisation, congélateur et vaisselle salle convivialité, illuminations Noël, panneau affichage électoral, divers mobilier</i>)	2 968,71 €
Remboursement capital / emprunts	52 371,96 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES	214 366,90 €

RECETTES	Montant
Subventions d'investissement	39 635,77 €
Dotations, fonds divers	182 887,79 €
TOTAL RECETTES REELLES DE D'INVESTISSEMENT REALISEES	222 523,56 €

A noter : depuis le 1er janvier 2016, le bois fait l'objet d'un budget annexe, ce qui explique l'absence de données au niveau du budget communal. Ces données figurent à la suite dans un budget spécifique "bois".

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2016 - Budget Eau

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES	Montant
charges à caractère général (<i>y compris achat de l'eau</i>)	16 474,55 €
Atténuation de produits	7 948,00 €
autres charges de gestion courante	2 890,03 €
Remboursement intérêts emprunts	1 816,48 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION REALISEES	29 129,06 €
RECETTES	Montant
Vente d'eau	39 462,30 €
Redevance pollution	8 079,16 €
Abonnements part fixe	5 130,00 €
Autres produits de gestion courante	39,60 €
TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION REALISEES	52 711,06 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		Montant
	Immobilisations en cours (<i>travaux rue du vieux chalet, rue de Fontenelle, Pont Rouge</i>)	11 264,40 €
	Remboursement capital / emprunts	9 001,97 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES		20 266,37 €
RECETTES		Montant
	Dotations	9 910,22 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES		9 910,22 €

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2016 - Budget Bois

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Montant
	Charges à caractère général	29 131,00 €
	Reversement excédent au budget général	27 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES		56 131,00 €
RECETTES		Montant
	Coupes de bois	57 126,00 €
	Menus produits forestiers	65,00 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES		57 191,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		Montant
	Travaux sylvicoles programme 2015 solde	462,00 €
	Travaux sylvicoles programme 2016	200,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES		662,00 €

A noter : pas de recettes en investissement dans ce budget.

ENDETTEMENT *(situation tous budgets confondus)*

		2016	2017	2018	2019	2020
A	Dette en capital au 01/01/N €	504 255,62	442 881,69 €	379 158,23 €	313 226,39 €	250 279,21 €
B	Population totale	614	633	★ 639	★ 645	★ 651
$C = A/B$	Encours de la dette/hab €	821,26	699,66 €	593,36 €	485,62 €	384,45 €
D	Annuité de la dette €	78 526,14	78 108,31 €	77 986,83 €	72 669,69 €	72 548,35 €
$E = D/B$	Annuité de la dette/hab €	127,89	123,39 €	122,05 €	112,67 €	111,44 €



Projection réalisée une augmentation de 0.94% (moyenne du pourcentage d'évolution sur les 4 dernières années)

Attention : prospective réalisée sans aucun nouvel emprunt. Situation susceptible d'évolution en cas de souscription d'un emprunt supplémentaire (périscolaire).

Ah! Qu'elle était jolie la petite chèvre de Madame Bouhelier ! Qu'elle était jolie avec ses yeux doux, sa barbiche de sous-officier, ses sabots noirs et luisants, ses cornes zébrées et ses longs poils blancs frisés qui lui faisaient une houpelande!
Un amour de petite chèvre!

Madame Bouhelier avait derrière sa maison un clos entouré. Elle avait attaché la petite chèvre à un pieu, au plus bel endroit du pré, en ayant bien soin de lui laisser beaucoup de corde.

Mais un jour, elle se dit en regardant la Côte du Fol : «Comme on doit être bien là-haut ! Quel plaisir de gambader dans la végétation variée, sans cette maudite longe qui vous écorche le cou!»

A partir de ce moment, l'herbe du clos lui parut fade. Elle maigrit, son lait se fit rare. C'était pitié de la voir tirer tout le jour sur sa longe, la tête tournée du côté de la montagne en faisant Mè ! Tristement.

Me Bouhelier s'apercevait bien que sa chèvre avait quelque chose, mais il ne savait pas ce que c'était...

Un matin, comme elle achevait de la traire, elle se retourna et lui dit dans son patois: «Écoutez, madame Bouhelier, je me languis chez vous, laissez-moi aller dans la Côte « du Fol ».

- Ah! Mon Dieu! Blanquette, tu veux me quitter!

- Oui, madame.

- Tu es peut-être attachée de trop court, veux-tu que j'allonge la corde?

- Ce n'est pas la peine, madame.

- Alors, qu'est-ce qu'il te faut? Qu'est-ce que tu veux?

- Je veux aller là haut, Madame !

- Mais, **malheureuse**, tu ne sais pas qu'il y a le **Lynx** tout proche, dans les bois ...

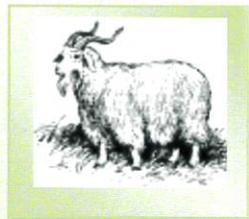
- Que feras-tu quand il viendra ?

- Je lui donnerai des coups de cornes !

- Le Lynx se moque bien de tes cornes ! Souviens toi, de la vieille Renaude, pourtant une maîtresse chèvre, le Lynx a eu raison d'elle !

.... /

Blanquettes a fini par convaincre Me Bouhelier... elle gambada avec joie dans la Côte du Fol ... mais le Lynx, une fois de plus, fut le plus fort !



Quoi de Neuf à Vuillecin



Rappel de la démarche du programme LIFE

Site de Vuillecin

Les premiers échanges concernant le projet sont intervenus en 2012, à l'occasion de la construction de la ligne Frasné-Pontarlier de 63 KV.

L'ensemble des acteurs du territoire ont convergé pour mettre en place une gestion différenciée de la végétation sous l'ouvrage électrique. Le site de Vuillecin a été sélectionné pour intégrer le programme de soutien européen LIFE Elia sur le thème de la biodiversité près des lignes électriques.

- Maîtrise de la hauteur de la végétation sous l'ouvrage.
- Développer et préserver la biodiversité sous les lignes électriques.
- Equilibre économique par rapport à une gestion mécanisée.

les actions mises en place

- Mise en place d'une infrastructure pour le pâturage bovin.
- Mise en place d'un pâturage équin temporaire.
- Plantation de pommiers et poiriers sauvages (120 plants) en lisière .
- Installation d'un rucher

A l'occasion de la fin du programme LIFE, les partenaires vous invitent les :

Vendredi 13 et samedi 14 octobre 2017

aux journées de sensibilisation de l'environnement sur le site de restauration.

L'heure du bilan

Le 31 décembre 2017, le programme LIFE ELIA va prendre fin.

De manière générale, la dynamique de la végétation vers un stade herbacé est enclenchée et s'observe déjà en plusieurs endroits sous l'emprise. Toutefois, sur certains secteurs subsistent de nombreux ronciers. Cela s'explique par la difficulté d'assurer un bon équilibre en matière de pression du pâturage (intensité, période, appétence des espèces végétales/espèces animales utilisées). A ce stade, l'équilibre nécessite toute l'attention des partenaires.

- 2014 : 6 chevaux sur deux périodes (printemps et automne).
- 2015 : 6 chevaux (été).
- 2016 : 4 et 3 chevaux.

2017 Place aux chèvres !

Afin de pouvoir agir sur les refus de pâturages (zone ronces). Mr Locatelli (garde ONF) s'est rapproché de Mme Bouhelier nouvellement installée dans l'activité d'élevage de chèvres angora (production laine Mohair) – commune de Bugny.

Mme Bouhelier est intéressée par ce concept, néanmoins cette expérience ne doit pas fragiliser son activité naissance. La chèvre reste un animal fragile qui supporte mal le froid et la pluie.

Pour une efficacité optimale sur la pousse de la végétation, le pâturage doit être réalisé de manière ciblée en début de pousse et sur les zones de ronciers peu consommés par les bovins et équins.

Une clôture électrique mobile par petite zone a été installée pour l'accueil des caprins. Le cheptel était composé de boucs, petits boucs castrés et chèvres âgées.

Cette année, le pâturage caprin devra donc nécessairement être accompagné d'un pâturage bovin, pour garantir les effets de la restauration obtenus les premières années.

A l'issue de cette expérimentation un bilan sera réalisé. Il permettra d'alimenter le futur plan de gestion à rédiger par l'équipe du programme LIFE avant sa fin officielle.

Analyse sur la pression de pâturage

Afin d'assurer la réussite de la restauration, la pression sur un milieu repose principalement sur le type et le nombre de bêtes pour la surface à gérer et la durée de pâturage retenue.

La diminution du nombre de chevaux et l'absence totale de pâturage bovin en 2016 ont clairement été préjudiciables à la dynamique de restauration du milieu.

L'action des bovins, telle que prévue à l'origine du projet en accord avec la commune, reste un point clé de la réussite du projet sur le moyen et long terme ainsi que la pérennité de l'investissement européen de ce projet.

La meilleure démonstration de l'efficacité de cette démarche s'observe sur le secteur où le projet LIFE ELIA n'a pas eu d'autorisation.



Travaux

« LE PÉRISCOLAIRE »



Après de nombreuses consultations avec les parents d'élèves, le périscolaire a été mis en place à la rentrée de septembre 2013. Au départ, seulement une dizaine d'enfants était inscrit pour le déjeuner. Ce nouveau lieu d'accueil, a vite été victime de son succès !

Aujourd'hui, la fréquentation moyenne est de 45 enfants le midi, une dizaine pour la tranche horaire du matin et une vingtaine le soir. L'ancienne salle de classe utilisée pour le périscolaire a donc, de ce fait, été trop exigüe. De là, les élus de Vuillecin et Dommartin se sont réunis pour étudier la faisabilité d'un nouvel accueil. Après la détermination du lieu, une année aura été nécessaire pour valider toutes les étapes du projet.

En janvier 2017, les travaux ont pu être lancés. Les entreprises retenues, après les appels d'offres (12 lots) sont :

- Boucard ; Rapid'Services ; Baud ; Saillard ; Perrin ; AMS ; Entreprise Bisontine de Peinture ; Reverchon ; Peclet et Elec 2000.

Montant réel de l'opération à la suite de la passation des marchés.

Architecte Michel Kruzic - conception et maîtrise d'oeuvre :	42 095.40 HT
Travaux :	373 459.70 HT
Divers (missions SPS ; Techniques...)	4 785.00 HT
Office mobilier (prévisionnel) :	8 000.00 HT
TOTAL :	444 527.11 HT

Participation à hauteur de 50% de la commune de Dommartin.

Subventions obtenues sur le montant total des travaux

☛ CAF : 58.000 €	☛ Prêt à taux zéro CAF: 117.000 €
☛ Région : 41.996 €	☛ Equipement : 4.000 €
☛ Département : 70.000 €	☛ Subvention attendue : 125.000 €

Le suivi du chantier en images ...

Réunion de chantier tous les vendredis matins, avec Mr Kruzic, Mr Boyrie et les entrepreneurs.



Début du chantier et des travaux de gros œuvres, isolation ; montage des cloisons ; changement des fenêtres ...



Projection par l'Architecte /maître d'œuvre, Michel Kruzic, du futur périscolaire.

Les activités du Périscolaire

N° périscolaire 06-86-31-15-55



Le mot de la Directrice « Delphine Locatelli » :

Au périscolaire nous sommes pratiquement tous les midis à plus de 40 enfants. 4 ou 5 animateurs selon le nombre. Le mardi est le jour le plus demandé, on atteint le nombre maximum régulièrement. Le matin environ une dizaine d'enfants, le soir, une vingtaine.

L'accueil durant les vacances scolaires : En octobre, l'effectif était entre 5 et 8 enfants (thème halloween, sortie au Dino-Zoo), en février entre 7 et 12 enfants (thème la banquise s'amuse, sortie au parc polaire), en avril entre 5 et 12 enfants (thème nature).



Pour s'inscrire ...

Accueil des enfants âgés de 3 à 11 ans en période scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

- Ⓢ De 07h00 à 08h30
- Ⓢ De 11h30 à 13h30 (ni départ ni arrivée d'enfants pendant ce temps)
- Ⓢ De 15h45 à 16h30
- Ⓢ De 16h30 à 18h30

Trois modes de fonctionnements :

Régulier : ce mode de fonctionnement convient pour les enfants venant chaque semaine aux mêmes jours et temps d'ouverture. Vous remplirez un engagement de principe qui sera établi pour l'année avec les jours et temps de la semaine souhaitée. Celui-ci pourra être modifiable.

Selon planning : ce mode de fonctionnement convient pour les enfants venant chaque semaine mais dont le planning des parents est évolutif. Vous remplirez chaque mois une feuille de

réservation mensuelle avec les jours et temps souhaités. Votre enfant sera accueilli sous réserve des places disponibles.

Occasionnel : ce mode de fonctionnement convient pour les enfants venant quelques fois dans le mois. Vous remplirez chaque mois une feuille de réservation mensuelle avec les jours et temps souhaités. Votre enfant sera accueilli sous réserve des places disponibles.

La structure doit être avertie avant 11h la veille afin d'apporter des modifications à la commande des repas.

- Le dossier d'inscription
- Le règlement de fonctionnement
- L'autorisation de droit d'image/mineur

Tout renseignement utile au bon accueil de l'enfant doit être signalé. (Psychologique, physique, situation de famille...). Tout changement d'information (adresse, numéro de téléphone, état civil, décharge) doit être signalé dans les plus brefs délais.

- Copie de l'attestation de la CAF.
- Fiche sanitaire.
- Une copie des vaccins du carnet de santé au nom de l'enfant.
- L'assurance en responsabilité civile et responsabilité individuelle accident extrascolaire au nom de l'enfant.
- Justificatif de domicile.

Pour les enfants déclarés en tant que PERMANENTS, un contrat d'engagement sera établi pour l'année scolaire.

Pour les enfants déclarés en PLANNING ou OCCASIONNEL, le responsable de l'enfant devra remplir une attestation d'inscription qui devra être retournée au périscolaire avant le 20 de chaque mois.

Le Directeur de l'accueil établit les plannings le mardi pour la semaine suivante. Si aucun retour ne vous est fait, votre enfant est considéré comme étant inscrit aux jours demandés.

La capacité d'accueil étant limitée, la direction peut être amenée à refuser une inscription.





Ils ont servi la commune :

- **26 janvier 1790** : Election de Claude François Jeannin - le cadet - au 2^{ème} tour.
 - **18 mars 1791** : Démission de Claude François Jeannin, pour raison de santé.
 - **20 mars 1791** : Election de Jacques Minary - le jeune -
 - **2 décembre 1792** : Election de Claude Joseph Liard.
 - **2 décembre 1792** : démission de Claude Joseph Liard.
 - **8 décembre 1792** : Election de Pierre Joseph Minary.
 - **19 février 1808** : Election de Jacques Minary.
 - **15 mai 1808** : démission de Jacques Minary, car les conseillers n'assistaient pas aux séances. Il retire sa démission au cours de la séance.
 - **11 mai 1812** : Election de Pierre Joseph Minary
 - **15 mai 1815** : Election de Claude Etienne Michel, qui refuse.
 - **15 mars 1817** : Démission de Pierre Joseph Minary.
 - **8 mai 1818** : Première délibération où figure Claude Etienne Michel, comme Maire.
 - **3 mai 1825** : Première délibération où figure Claude Joseph Jeannin, comme Maire.
 - **20 septembre 1829** : Election de Jean Etienne Carmillet
 - **28 octobre 1831** : Election d'Eugène Jouffroy
 - **9 janvier 1835** : Renouvellement du Conseil et nomination comme Maire de Michel Alexandre Minary - par arrêté du Préfet.
 - **8 avril 1848** : le conseil municipal de Vuillecin est révoqué, il est institué une commission administrative, le citoyen Claude Etienne Liard (le vieux) remplira la fonction de maire.
 - **27 février 1851** : Délibération où Claude François Liard, semble présider comme Maire.
 - **10 mai 1852** : Claude François Michel est Maire.
 - **18 août 1855** : Antoine Joseph Michel nommé Maire par le Préfet.
 - **10 septembre 1865** : Antoine Joseph Michel
-
- 1893-1902 : Mr Carmillet
 - 1902-1921 : Alphonse Michel
 - 1921-1922 : C.H Michel
 - 1922-1929 : Alphonse Jouffroy
 - 1930-1943 : Emile Fluchot
 - 1943-1944 : Jules Gabriel Michel
 - 1944-1945 : Maurice Michel
 - 1945-1946 : Marcel Michel
 - 1946-1953 : Maurice Michel
 - 1954-1964- : Louis Tournier
 - 1965-1995 : Roger Jeanningros
 - 1995-2002 : Gérard Wilhem
 - 2001-2008-2014-à nos jours : Dominique Jeannier

Recherche effectuée il y a quelques années par Georges Munier - ancien adjoint de Dominique Jeannier.



De 1789 à 1799 : Révolution française, Première République, Directoire

Les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

Avec Thermidor (juillet 1794), la constitution instaurée le 22 août 1795 (5 fructidor), met en place les municipalités cantonales. Chaque commune élit dorénavant un agent municipal qui participe à l'administration de la municipalité cantonale. L'agent municipal passe sous l'autorité des "présidents des municipalités cantonales".

De 1799 à 1848 : Consulat, Premier Empire, Restauration, Monarchie de juillet

La constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) revient sur l'élection du maire, les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier Consul pour les autres.

Avec la loi municipale du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), l'appellation de maire revient, qui remplace celle d'agent municipal.

À compter du 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801) le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Le maire exerce ce pouvoir absolu jusqu'en 1867.

La Restauration instaure la nomination des maires et des conseillers municipaux. Après 1831, les maires sont nommés (par le roi pour les communes de plus de 3 000 habitants, par le préfet pour les plus petites), mais les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

Du 3 juillet 1848 à 1851 : Seconde République

Les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continuent d'être nommés par le préfet.

De 1851 à 1871 : Second Empire

Les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.

De 1871 à aujourd'hui

Dans un premier temps, le système napoléonien est conservé avec des modifications opportunistes.

Les maires sont élus par le conseil municipal. Pour les chefs-lieux (du département au canton) et les villes de plus de 20 000 habitants, le maire reste nommé par le préfet. Cette situation permet au personnel politique de procéder à des révocations en masse dans la perspective d'élections nationales.

C'est le 5 avril 1884 qu'une loi sur l'organisation municipale (encore en vigueur) est promulguée ; elle établit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). Elle fixe le mandat à quatre ans.

La loi du 10 avril 1929 porte de quatre à six ans la durée du mandat des conseillers municipaux, et donc des maires. Sous Vichy, les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2 000 à 10 000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2 000 habitants sont élus par le conseil municipal.

Depuis, 1982 et les lois Deferre, la décentralisation a transformé le fonctionnement des communes. Le Sous-Prefet n'exerce plus un contrôle de tutelle mais un contrôle de légalité.

FORMATION GRATUITE



Sensibilisation à l'utilisation d'un défibrillateur



Cette formation rencontre un vif succès, une nouvelle séance est prévue en octobre prochain. Le jour de la formation, les inscriptions seront affichées sur le tableau à l'entrée du village.

« Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la **fibrillation**.

Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE « **Défibrilateur, Autonomie, Externe** », qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises **dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque** ».

Thèmes abordés lors de la formation :

- Qu'est-ce qu'un arrêt cardiaque ?
- Comment reconnaître un arrêt cardiaque ?
- Que faire ?
- Qui Appeler ?
- Comment se servir du défibrillateur ?



Défibrillateur disponible en mairie, en cas de besoin appeler le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal.

LE COIN DES PETITS RAPPELS



Ah ! Si tout le monde avait une belle étiquette sur sa boîte aux lettres comme Madame Lajoie, La distribution serait si facile !



Pour la distribution de vos courriers, que ce soit par le facteur ou la Mairie « notamment lors des élections », **MERCI** de bien vouloir indiquer vos noms sur les boîtes aux lettres... c'est tellement plus simple !

Une boîte aux lettres visible et accessible c'est bien aussi !

VIVE LES BEAUX JOURS !



Pour la quiétude du voisinage, **MERCI** de respecter les heures de l'usage de matériels de jardinage ou de bricolage **bruyants**.

Pour Vuillecin ils sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30.
- Samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30.
- Le Dimanche et les jours fériés de 10 heures à 12 heures.



NOS AMIS à QUATRE PATTES



Chats suffit !

La population des chats dans le village est en forte augmentation... Suite à de nombreuses plaintes, il est demandé aux propriétaires de chats de veiller à leur propreté sanitaire et éventuellement pourvoir à la stérilisation.



Les chats « SDF » :

Représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Ces animaux souffrent parfois de malnutrition et de maladie. Ils prolifèrent de façon exponentielle sur notre territoire (*un couple de chats peut donner théoriquement en 5 ans, 15 552 descendants !*).

Toutefois, ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de souris...

Un conseil : éviter de nourrir les chats errants afin de ne pas les maintenir vers les habitations.

Se rapprocher de la SPA pour une stérilisation groupée et autre moyen pour contenir les populations.

Wouaf Wouaf !!!

Je fais mon boulot de gardien de maison ! Parfois même un peu trop selon certains...

Alors ... AVIS aux propriétaires de « toutous » veillez à ce que votre fidèle compagnon ne dérange pas trop vos voisins... par ses aboiements intempestifs !!

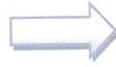


RAPPEL

Pour des raisons d'hygiène et sécurité nous rappelons que nos amis à 4 pattes ne sont **pas admis** au square des enfants et à l'intérieur des locaux de l'école.

Les petites fleurs de notre campagne

Elles tapissent le sol dès l'arrivée du printemps... Mais qui sont-elles ?



La Ficaire : La ficaire est une plante herbacée très commune, présente dans les prairies, les forêts, les talus et lisières. Connue pour ses effets contre les hémorroïdes et sa richesse en vitamine C, elle appartient à la famille des renonculacées.

Petasite hybride : Le Grand pétasite ou Pétasite hybride ou Chapelière ou Grand pas d'âne est une plante herbacée vivace de la famille des Astéracées.



Anémone des bois : L'Anémone sylvie, Anémone des bois ou Sylvie est une plante herbacée pérenne de la famille des renonculacées. C'est une plante typique des sous-bois commune dans les zones tempérées et fraîches de l'hémisphère nord

Corydale : On en connaît près de 320 espèces principalement dans les régions tempérées de l'hémisphère nord.



A ...
L'Ecole de Dommartin



Echappée Verte pour les classes de Dommartin

Les 4 et 5 mai 2017

Le projet d'une classe verte fut établi en début d'année. Ces deux jours ont été financés par les parents, l'association des parents d'élèves Tagada, l'association laïque et les communes de Vuillecin et Dommartin. Nous remercions chaleureusement tous nos « mécènes ».

Nous sommes allés à quelques kilomètres d'ici, à **La Roche du Trésor** située sur la commune de Pierrefontaine les Varans. Les élèves ont pu profiter pleinement des activités suivantes :

Au Menu...

- ❖ CE1/CE2 : escalade, poterie, fabrication de potions
- ❖ CE2/CM1/CM2 : escalade, techniques d'illustrations, découverte de la rivière

Le petit séjour s'est très bien passé et les enfants sont rentrés enchantés !



ASLV uillecin

L'ASLV est toujours prête à maintenir et faire vivre « l'esprit village » avec ses animations proposées à l'ensemble des habitants.



En Décembre : une fois de plus les Vendredis de l'Avent ont connu une belle participation, environ 60 à 80 personnes chaque vendredi, l'opération sera reconduite en 2017 !



En Mars : Première soirée Moules Frites et son Karaoke. 85 personnes ont répondu à l'invitation, il n'y avait pas d'âge pour « pousser la chansonnette » !



Club des Jonquilles de l'Amitié



Quelques nouvelles ...

Cette année le club a enregistré 75 adhésions et continue sa mission de rencontres pour les personnes en retraite.

En ce début d'année, le club a déploré la disparition rapide d'une personne très assidue en la personne de Simone BRULEBOIS. C'est avec tristesse que le jeudi on évoque sa place vide.



- ✚ Au mois de mars le club a organisé un lundi après midi, pour la première fois le tarot inter clubs de l'amitié du secteur. 96 joueurs honorèrent cette rencontre. Le comité s'affaira à préparer salle, tapis et casse croûte avec entrain.

Le club souhaite remercier et rendre honneur aux entreprises, particuliers et commerçants de Vuillecin, Doubs ou Pontarlier qui leur ont donné des bons d'achats ou autres lots pour cette occasion, notamment : la famille Erhard, les fromageries Napiot, Badoz et celle de Doubs : la boulangerie La Comtoise, les entreprises : Sermac, Flexipièces, Magnenet, Boucard ..., Prestanet, Bétontec ainsi que les boucheries Delacroix et Produits du Sauget.

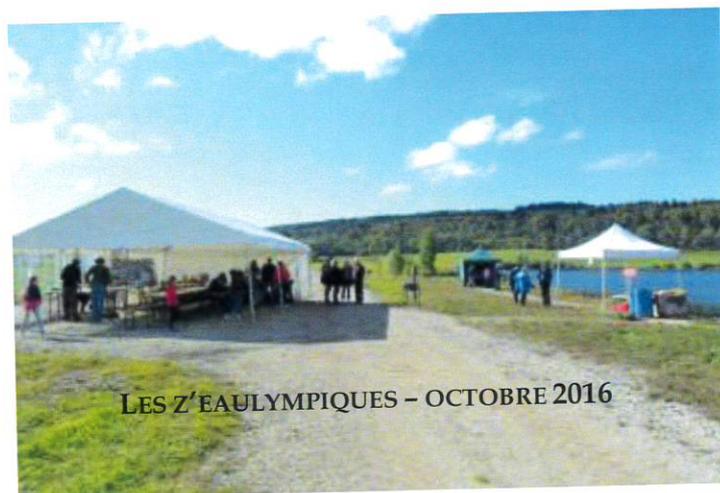
- ✚ Un loto a eu lieu à Chaffois le 24 avril 2017.
- ✚ Dans l'optique du rapprochement du club avec ceux des autres villages, le club de Vuillecin s'est uni à celui de Doubs et a complété le bus qui les a conduits à Montfort pour déguster les grenouilles.
- ✚ Après une sortie raquette en février les seniors s'essaient maintenant à la pétanque sur le terrain du village. N'hésitez pas à rejoindre le club le jeudi après midi.
- ✚ Prochain pique nique à la Carrière des Italiens le 3eme jeudi de Juin pour clôturer l'année, vous y êtes attendus ! ...



A.V.P.E.C VUILLECIN

ETANG DU MORAY

En octobre 2016, avec le CPIE, les pêcheurs et les chasseurs, nous avons organisé les Z'EAULYMPIQUES et au vu du succès nous organisons le samedi 17 juin la fête du lac pour découvrir à travers quelques stands la faune et la flore du Moray. Les pêcheurs, les chasseurs et l'APVD se joindront à l'AVPEC. A cette occasion les habitants du village seront conviés à un grand pique-nique au bord du lac.



Le règlement pour la pêche à l'étang du Moray a été légèrement modifié pour la saison 2017. Principales mesures :

- 2 Jours de fermeture de la pêche par semaine et diminution de la zone de pêche, ceci pour protéger la nidification des oiseaux
- Un projet de construction d'un petit observatoire à oiseaux est en cours. A part de rares exceptions le règlement de pêche et de circulation de véhicules à moteurs est respecté. Tous les membres de l'AVPEC veillent à la propreté et à la protection de ce lieu " **paradis des oiseaux et des promeneurs**".
- Des panneaux explicatifs ont été mis en place sur le site.



Avec nos amis chasseurs nous continuons la lutte contre le solidage.

CHAPELLE ST GEORGES

La réfection de la chapelle St Georges est terminée.

L'inauguration de la chapelle aura lieu le :

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
9H30 MESSE A L'ÉGLISE DE VUILLECIN

Après la messe tout le monde se retrouvera à la chapelle pour une bénédiction, elle sera suivie du verre de l'amitié.

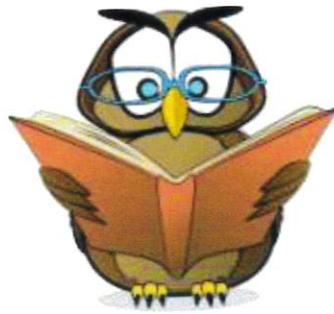
Tous les habitants du village sont cordialement invités ainsi que toutes les personnes qui ont aidé à la rénovation.



Une matinée découverte de la voie Romaine entre Vuillecin et la Main sera organisée à une date à déterminer.



LA BIBLIOTHEQUE DE VUILLECIN



La bibliothèque se trouve dans le bâtiment de l'école.

« Lire, c'est voyager, voyager, c'est lire » (Victor Hugo, choses vues)
« Lire un bon livre, c'est faire une rencontre. » (Tania De Montaigne)

ATTENTION la bibliothèque change ses horaires d'ouverture pour la rentrée de septembre !

A partir de la rentrée de septembre, la bibliothèque change ses horaires d'ouverture afin de respecter les activités périscolaires dans le bâtiment.

A partir du 1er septembre :

- Les mercredis de 16h30 à 18h30 pendant l'année scolaire et
- Durant les congés scolaires de 17h30 à 18h30.
- Fermeture les jours fériés.

Le partage des « coups de cœur » se fera à partir de septembre le mercredi soir une fois par mois à partir de 18h30. Les jours seront affichés à la bibliothèque.

L'inscription et les prêts sont gratuits pour les habitants de Vuillecin

POUR LES ENFANTS



La bibliothèque leur offre un choix de livres renouvelés par le bibliobus. L'accueil se fait autour d'une table basse entourée de sièges adaptés. Et pourquoi ne pas envisager **une demi-heure de lecture à voix haute** dans la permanence des mercredis de 17h à 17h30 pour les 3 à 7 ans ? Si vous êtes intéressés, **merci de vous manifester auprès de** : Geneviève MARGUET (03 81 39 45 81)

LES NOUVEAUTÉS

Parmi les dernières nouveautés :

« **Le mariage de plaisir** » de Tahar Ben Jelloun : ce roman est un véritable plaidoyer contre le racisme qui sévit au Maroc comme ailleurs. Les personnages sont humains, ni tout blancs, ni tout noirs. Amir est un commerçant bon, avec ses faiblesses lorsqu'il laisse la gouvernance de sa maison à la colère vengeresse de sa femme légitime. Son fils Karim est certes handicapé et sa mère a eu plus de peine à l'accepter qu'Amir. Mais Karim n'écoute que son cœur ; il est aussi un peu voyant et grandement respecté. Nabou, elle, toute noire à l'extérieur a choisi son destin : suivre son époux malgré ses prémonitions sur ce qui va lui rendre la vie si difficile...

« **Petit pays** » de Gaël Faye : En 1992, Gabriel a 10 ans et vit avec ses parents dans un quartier réservé aux expatriés. Il vit avec ses copains. La vie semble douce et facile. Mais tout bascule avec le divorce de ses parents et surtout la guerre civile qui le fait découvrir métis, tutsi, français. Gaël Faye évoque les tourments et les interrogations d'un enfant pris dans une Histoire qui le fait grandir plus vite que prévu. Nourri d'un drame que l'auteur connaît bien, un premier roman d'une ampleur exceptionnelle, parcouru d'ombres et de lumière, de tragique et d'humour, de personnages qui tentent de survivre à la tragédie.

« **Le dompteur de lions** » dans la catégorie des policiers, Camilla Läckberg fait son entrée à la bibliothèque. C'est le neuvième policier de sa série et tous sont haletants, tout en nous faisant agréablement participer aux états d'âme d'Erika et de sa famille.

LES BANDES DESSINEES

Les amateurs peuvent trouver leur compte en bandes dessinées : leur choix est renouvelé trois fois par an par le passage du bibliobus.

LES LIVRES SONORES

Pour ceux qui font des kms en auto, ou qui peinent à lire, rien de plus captivant que de glisser dans son lecteur de disque un livre à écouter. Le bibliobus renouvelle trois fois par an une dizaine de livres disques.

Noms et coordonnées des bénévoles :

- Colette GROSJEAN
- Jean ELISABETH
- Geneviève MARGUET
- Yolande JEANNIER
- Éliane DIMIER-VALLET

***Vous aussi,** vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles ! Et vous seriez les bienvenus à venir partager vos « coups de cœur » avec des lecteurs et l'équipe de bénévoles. Cette rencontre se fait après l'ouverture de la bibliothèque une fois par mois.*





Tagada & Compagnie

« 2016-2017 »

Tagada & Compagnie a terminé son année scolaire 2016 par sa traditionnelle kermesse début juin. Malgré une météo peu favorable, les enfants ont pu profiter de structures gonflables, maquillages et autres jeux.



Année scolaire 2016 - 2017

Plusieurs actions ont été renouvelées encore cette année :

- ☑ À la rentrée de septembre, la collecte des papiers a repris avec toujours des permanences à Dommartin et Vuillecin les premiers samedis de chaque mois (*hors périodes scolaires*). L'année dernière, grâce à la contribution de tous, nous avons réussi à collecter plus de 12 tonnes de papier. Cette action constitue une grosse partie des bénéfices de l'association.
- ☑ La vente de bulbes à l'automne a encore une fois rencontré un franc succès.
- ☑ La petite bourse aux skis et vêtements de neige organisée devant l'école de Dommartin début décembre.

☺ Vacances de la Toussaint



Les enfants ont participé à une animation à la Maison de la Réserve. Nous nous sommes tous rendus à Labergement Ste-Marie où, Jérôme, l'animateur, nous a fait observer et reconnaître les empreintes d'animaux, appris « mille et une petites choses » sur la faune locale, pour finir par une visite de la Maison de la Réserve.

☺ En décembre

Tagada & Compagnie s'est associée à l'association l'Eté de la St Martin pour la descente de Saint Martin de l'église de Dommartin. Les enfants ont pu s'émerveiller et se faire peur lors de la

descente de St Martin et rencontrer le Père Noël. Nous avons passé un moment convivial au cours duquel nous avons proposé crêpes (réalisées par les parents), brochettes de Chamallows et cacao chaud, et bien sur la vente des sapins.

Les élèves de Dommartin ont ravi leurs parents par leurs chants de Noël, et les maîtresses ont pu vendre les gâteaux qu'ils ont confectionnés pour leur voyage scolaire de fin d'année.

D'ailleurs, grâce à l'argent récolté lors des différentes animations, nous sommes heureux d'avoir pu participer financièrement à ce voyage scolaire.

☺ Vacances de Pâques



Les enfants ont pu réaliser des bricolages et cuisiner avant de profiter d'une grande chasse aux œufs au parc de jeux de Dommartin et de goûter leurs délicieuses roses des sables.

Nous avons terminé notre année, comme tous les ans, en vidant notre local à papier pour remplir la benne. C'était le samedi 20 mai à Vuillecin.

L'année s'est achevée avec notre kermesse le samedi 17 juin. Cette année le repas a eu lieu le samedi midi, il était suivi des jeux traditionnels et animations pour les enfants.

L'association rencontre toujours autant de succès lors de ses actions et animations qu'elle organise. Mais le bureau doit se renouveler. Nous espérons donc que de nouveaux parents viendront nous rejoindre à la rentrée pour que Tagada et Compagnie puisse perdurer.



Participation avec CESAMH au carnaval de Pontarlier

LES MAINS CREATIVES DE VUILLECIN



A la rentrée de septembre 2016, le club a recruté trois nouvelles adeptes pour le patchwork et deux pour la section peinture.



L'exposition du mois de septembre 2016 à la salle annexe des Annonciades a été un succès.

La vente des ouvrages a permis de faire un don à LACIM, à l'accueil de jour de l'ADAPEI ainsi qu'un don pour aider à financer l'équipement de la voiture d'une personne à mobilité réduite.

Venez nous retrouver le :



Lundi 14h à 17h - PEINTURE - (2^{ème} étage de la mairie)



Mardi et/ou vendredi 14h à 17h- PATCHWORK - (2^{ème} étage de la mairie)



« Les réalisations
des mains
créatives en vente
aux Annonciades »

RACING CLUB DE L'ARLIER



Votre club de football évolue...

Après s'être appelé AS HOUTAUD, puis, avoir évolué avec les clubs voisins de Doubs, Les Granges, Les Usiers ou Drugeon Sport, après la fusion avec le club de Dommartin/Vuillecin voici la nouvelle évolution avec la création du **GROUPEMENT de l'ARCHE**.

« Un groupement est la réunion de plusieurs clubs au niveau des équipes de jeunes. Chaque club continue d'exister avec les équipes seniors et tous ses licenciés mais tous les jeunes de 5 à 18 ans jouent ensemble dans leur catégorie d'âge, dans des équipes appelées groupement de l'ARCHE ».

Arche étant la contraction d'ARLIER CHAFFOIS ROCHETTE (la Rochette regroupe les villages de Chapelle d'huin, Boujailles et Courvières).

Le fonctionnement du groupement a modifié les habitudes des familles car les entraînements et les matchs ont lieu sur les différents terrains de Vuillecin, Houtaud, Chaffois et Chapelle d'Huin.

Nous profitons de cet instant pour remercier les parents de leur très bon état d'esprit et leur parfaite adaptation à cette nouvelle organisation.

Cette évolution permet :

- des séances d'entraînement plus précises, avec des groupes de joueuses et de joueurs plus homogènes.
- Le regroupement d'entraîneurs compétents et complémentaires permet un meilleur encadrement de toutes les équipes.
- La réunion de tous les dirigeants rend possible ce qui ne peut pas se faire dans un petit club.

Après six mois de fonctionnement nous sommes heureux de constater la très bonne ambiance qui règne au sein de ce nouvel ensemble.

Une autre évolution est également importante avec la création de plusieurs équipes **exclusivement féminines** avec d'autres clubs des alentours.



N'oublions pas que tout cela est possible avec l'aide matérielle et financière des communes ; **merci** pour leur confiance toujours renouvelée ; nous remercions également tous nos dirigeants bénévoles mais un petit accent pour Claude MARGUET qui s'occupe de très très près du terrain de Houtaud. Cette année notre jardinier n'a pu contenir tous les campagnols mais a étendu plusieurs tonnes de sable, (*gracieusement offert par les dirigeants de la carrière de Houtaud, que nous remercions vivement !*), pour combler en partie les galeries de surfaces pour permettre aux plus jeunes de jouer correctement.

Petit rappel de nos activités extra sportives:

- ✚ La fête nationale le samedi 15 juillet
- ✚ Notre lotto du 24 novembre.

L'adresse du club présidé depuis le mois de juin par Emmanuel ROY :
arlier.foot@orange.fr



ACCA VUILLECIN



Photo d'un lynx prise de nuit sur la commune ce printemps.

Il est encore sur notre territoire ! Puisque trois des huit chèvres installées par le programme life ont été attaquées. L'une d'elles est morte. De ce fait, les chèvres ont été enlevées de la pâture.

La saison 2016-2017 fut belle pour l'exercice de la chasse avec des prélèvements en rapport avec les populations de gibiers présents sur le territoire. Après plusieurs années de fermeture de chasse aux lièvres, il semble aujourd'hui plus présent sur notre commune avec de nombreuses rencontres tout au long de la saison.

...Sécurité...

La sécurité des chasseurs et de tous les utilisateurs de l'espace communal reste la priorité des chasseurs de l'ACCA.

A cette fin, des pancartes "**chasse en cours**" sont systématiquement mises en place lors des chasses collectives organisées par l'ACCA.

